

Groupe thématique « Tourisme Responsable »

Réunion du 13 janvier 2010

à Cités Unies France

9, rue Christiani

75018 Paris

Rappel des objectifs de la réunion

La question de l'évaluation des projets liés à la thématique du tourisme responsable dans la coopération décentralisée devait initialement être au cœur de cette réunion. Cependant, la consultation des principaux acteurs engagés dans une telle démarche a mis en évidence un déficit d'expériences en la matière. L'évaluation a donc été replacée dans un contexte plus large afin d'aborder sous plusieurs angles l'intégration du tourisme dans l'action internationale des collectivités.

Introduction

M. Jean-Claude Mairal, président du groupe thématique Tourisme responsable de CUF, Vice-président de la Région Auvergne a animé la réunion et présenté des éléments de contexte liés à l'évaluation des projets tourisme responsable et à la pertinence de la mutualisation des actions et des réflexions, en particulier dans le cadre de la Plate-forme Coopération et Tourisme responsable.

Présentation synthétique de l'étude de Cités Unies France

Mlle. Anne-Claire Gaudru, Chargée de mission au pôle tourisme responsable de Cités Unies France

Cités Unies France rédige actuellement une étude sur le tourisme responsable dans la coopération décentralisée. Lancée il y a deux ans, ses principaux objectifs sont le recensement des projets mettant en valeur des formes de tourisme liées au développement des territoires, l'identification des acteurs engagés et l'articulation avec d'autres thématiques, mais aussi une réflexion autour des moyens d'aboutir à une mutualisation des actions. Elle présentera des pistes d'action dans une perspective d'appui méthodologique au montage de projet à partir des expériences existantes.

Cette étude comporte trois axes :

- Le tourisme est une activité transversale qui doit être associée à d'autres champs d'intervention de la coopération décentralisée. Cette caractéristique peut être à l'origine de difficultés, notamment en ce qui concerne la mobilisation des différents services au sein des collectivités territoriales.

- Pourquoi développer le tourisme responsable ? Dans certains cas, il s'agit d'une stratégie en tant que telle, et il est alors perçu comme un outil de développement économique local complémentaire avec d'autres activités.
- Enfin, quelles sont les implications en terme d'action ? Il semble incontournable de privilégier une approche multi partenariale afin d'assurer la pérennité des projets à travers, notamment, l'autonomisation et la professionnalisation des populations et la commercialisation de l'offre touristique appuyée par la coopération décentralisée.

Avant la fin du premier semestre 2010, Cités Unies France sollicitera l'avis des collectivités membres du groupe Tourisme responsable. Il s'agit en effet de publier une étude qui réponde véritablement à leurs interrogations.

Les enjeux pour la coopération décentralisée : gouvernance intercommunale et gestion des activités touristiques

Franck Charlin, chargé d'études, Agence d'urbanisme de Lyon. Présentation du projet Grand Lyon – Département de l'Ouémé, Bénin.

L'Agence d'urbanisme de Lyon a été mobilisée en 2004 à l'occasion de la signature de la nouvelle convention entre le Grand Lyon et Porto-Novo. Le souhait du maire de la cité, capitale administrative du Bénin, était alors de travailler sur de nouvelles thématiques afin d'améliorer la visibilité de Porto-Novo face à Cotonou, la capitale économique. Le territoire partenaire est celui de la ville elle-même, bénéficiant d'un riche patrimoine bâti (vernaculaire, afro-brésilien et colonial), ainsi qu'un arrière-pays d'environ 60 kms à la fois périurbain et rural.

Les neuf municipalités de ce territoire ont décidé en juin 2005 de créer la Communauté de Communes de l'Ouémé, recoupant le département du même nom, et de privilégier le tourisme intégré comme un des axes de développement. Le choix de l'intercommunalité, sur statut associatif en raison de l'absence de législation, s'est imposé en réponse au besoin des autorités de mutualiser leurs ressources. Il s'agissait en outre de l'échelle la plus pertinente pour le développement du tourisme intégré.

En novembre 2005, un séminaire sur le tourisme fut organisé afin de réunir les acteurs étatiques (détenteurs de la compétence tourisme), les autorités locales, le secteur privé et des représentants du Grand Lyon. La présentation d'un pré-diagnostic effectué par un groupe technique intercommunal, a permis d'échanger autour de la mise en tourisme du territoire et de valider son lancement. Il est en effet apparu que la région possède des atouts tant géographiques (point de départ possible de circuits) que naturels ou patrimoniaux, mais aussi des faiblesses, comme une offre touristique réduite, une faible notoriété (et donc peu de présence dans les circuits existants) et peu de professionnels formés. Enfin, ce séminaire a permis d'acter avec le ministère béninois du tourisme que le département de l'Ouémé serait un territoire pilote en matière de développement touristique intégré.

La phase opérationnelle du projet a tout d'abord consisté à approfondir le diagnostic dans le but de définir des orientations stratégiques et de réaliser des opérations tests. Puis, des outils et des actions de promotion et de commercialisation ont été lancés. Le financement a été assuré à 100% par l'association Villes unies contre la pauvreté (Lyon, Genève, Bamako) pour une durée de deux ans. Son transfert vers la Communauté de Communes de l'Ouémé est ensuite intervenu afin d'assurer la pérennité du projet.

Plus récemment, une évaluation de tous les axes de la coopération entre Lyon et Porto-Novo a permis d'identifier des éléments positifs... :

- La mise en place d'une structure intercommunale autour d'un projet fédérateur et porteur, La constitution d'un réseau d'acteurs publics et privés, L'élaboration d'un document cadre pour la stratégie de développement touristique du département de l'Ouémé, L'identification de circuits touristiques et la réalisation de brochures de communication, La réhabilitation de la Maison du Patrimoine et du Tourisme à Porto-Novo (équivalente à un Office du Tourisme), La pérennisation de la mission tourisme en Office communal de développement touristique avec le recrutement de deux chargés de mission.

... mais aussi des éléments négatifs :

- La faiblesse du portage public. La Communauté de Communes étant progressivement devenue un outil de promotion politique, la structure technique éprouve des difficultés à fonctionner correctement, ou encore La difficulté de passer de la proposition de circuit touristique à sa mise sur le marché, même si l'ONG Grabe propose cette destination et que Arvel Voyages (membre de l'ATES) devrait prochainement la tester.

L'expérience principale tirée de ce projet est sans doute la capacité des projets de développement des territoires à enclencher une dynamique durable dès lors qu'ils s'inscrivent dans une approche multi-acteurs exercée dans le cadre d'une gouvernance adaptée.

Mesurer l'impact sur les territoires : l'engagement des opérateurs pour la création d'une grille d'évaluation

Julien Buot, coordinateur de l'ATES

Dès la création de l'ATES en 2006, ses membres fondateurs (Union Nationale des Associations de Tourisme, Plate-Forme du Commerce Equitable, MAEE) ont mis en place une grille d'évaluation des voyageurs. En 2008, à l'issue de la rédaction de la charte de l'association, une nouvelle grille fut construite autour de trois axes (engagements des voyageurs et des partenaires ; application au tourisme des principes de la solidarité internationale ; relations entre voyageurs et voyageurs), dix engagements et vingt-neuf indicateurs. Elle est depuis devenue l'outil utilisé par les membres dans le cadre d'une évaluation interne croisée. Grâce à un haut degré d'exigence (les voyageurs doivent par exemple fournir des pièces justificatives pour chacun des indicateurs), cette démarche a permis d'aboutir à une meilleure connaissance mutuelle et à l'identification des bonnes et mauvaises pratiques.

Toutefois, cette méthode ne semble pas entièrement satisfaisante. En effet, les capacités financières limitées de l'ATES ne permettent pas d'affiner qualitativement l'évaluation des membres qui reste cantonnée au Nord. C'est pourquoi l'ATES a souhaité s'engager en 2009 dans un Partenariat Institutions-Citoyens pour la Recherche et l'Innovation (PICRI).

Enfin, l'association souhaite travailler de manière plus étroite avec les collectivités territoriales, que ce soit au Nord ou au Sud, afin de rendre son action plus cohérente avec les schémas de développement touristique. Dans cette optique, elle souhaite réfléchir à un projet de rencontres entre associations de tourisme solidaire et collectivités qui pourraient avoir lieu à la fin de l'année 2010. Elles seraient l'occasion de se saisir, par exemple, de la question de la légitimité des voyageurs pour gérer des projets de développement mais aussi de celle de la commercialisation des destinations soutenues dans le cadre de la coopération décentralisée.

Amandine Southon, doctorante dans le cadre du Partenariat Institutions-Citoyens pour la Recherche et l'Innovation

Le PICRI « Evaluer les pratiques des associations de tourisme équitable et solidaire », soutenu par la région Île-de-France, est un dispositif mis en place afin de rapprocher la recherche (en l'occurrence le laboratoire CEMOTEV de l'Université de Saint-Quentin-en-Yvelines) et la société civile. Ces objectifs principaux sont l'amélioration du système d'évaluation, la mesure des impacts du tourisme, et la meilleure compréhension des partenariats. La volonté d'associer les partenaires du Sud étant au cœur de ce projet, il est prévu que l'étude soit réalisée sur plusieurs continents afin de confronter les pratiques et d'échanger autour de l'évaluation. À ce jour, une mission de trois mois a été effectuée au Burkina Faso, au Mali et au Sénégal. D'autres séjours en Asie et en Amérique latine devraient suivre.

Les premiers entretiens en Afrique ont soulevé certains blocages et certaines peurs à propos de l'évaluation. La passation d'un questionnaire pré-établi dans l'optique de glaner un maximum d'informations en un minimum de temps n'apparaît pas comme une méthode adaptée. Ainsi, la peur de parler d'argent ou de donner des chiffres inexacts fausse une approche strictement quantitative. Il convient donc de s'orienter davantage vers une démarche qualitative, de passer du temps avec ses interlocuteurs et de se débarrasser de certaines idées figées afin de s'adapter aux réalités du terrain. Toutefois, il est à noter que l'évaluation intéresse les partenaires du Sud, notamment pour se protéger des « faussaires » du tourisme responsable.

Enfin, on peut constater que les actions financées par les fonds de développement des voyageurs s'ajoutent aux initiatives des collectivités, des ONG ou des États sans réelle coordination. Il y a une tendance des acteurs du Nord à contourner les autorités locales, en particulier par peur de la corruption, ce qui provoque sur place un certain blocage. Au-delà de la question du tourisme proprement dit, il y a donc un lien à établir entre les opérateurs et les collectivités territoriales.

Mutualiser et capitaliser : la Plate-forme Coopération et Tourisme accompagne les collectivités

Jean-Claude Mairal, Co-président de la Plate-forme Coopération et Tourisme

Comment mettre en synergie les collectivités territoriales et les ministères qui interviennent sur le tourisme ? Ce questionnement se situe au cœur de l'action de la Plate-forme. Activité transversale par nature, le tourisme engendre des effets de levier par plusieurs entrées comme, par exemple, le patrimoine ou la ruralité. C'est pourquoi il est essentiel d'associer ces acteurs dans une approche territoriale. Il est également indispensable de travailler avec les autorités locales et les partenaires institutionnels au Sud afin d'assurer la pérennisation des projets et l'autonomisation des acteurs.

La Plate-forme est pleinement entrée dans sa phase opérationnelle. Si, parmi les trois zones pilotes sélectionnées, le Brésil n'a pas encore fait l'objet de discussions, des rencontres sur la Chine et le Mali ont été organisées et vont aboutir à des réponses concertées à l'appel à projets du MAEE.

Au Mali, le conseil régional d'Auvergne a participé, dans le cadre de sa coopération avec la région de Tombouctou, à l'élaboration du schéma de développement touristique régional. Une initiative similaire a en parallèle eu lieu dans la région voisine de Mopti, partenaire, entre autres, du conseil régional du Centre et du conseil général d'Ille-et-Vilaine.

Dans ce contexte, la Plate-forme Coopération et Tourisme a suscité un échange en vue de proposer une mutualisation des interventions au Nord Mali qui permettrait d'améliorer la visibilité de la destination et de mieux diffuser le tourisme sur le territoire. L'Auvergne, l'Ille-et-

Vilaine et la région Rhône-Alpes, également présente à Tombouctou, devraient donc déposer une réponse concertée à l'appel triennal du MAEE. La région Centre devrait aussi s'associer à cette démarche. À terme, cette action ambitieuse d'appuyer les autorités maliennes dans leur souhait d'étendre l'expérience des schémas régionaux au plan national.

Jean-Paul Léotard, Sous-direction du tourisme, Mission des affaires internationales

En Chine, la méthodologie est sensiblement différente, et ce en raison du contexte et de la demande des autorités chinoises. En 2006, la Chine et la France ont signé un accord de coopération puis, l'année suivante, un programme de travail de quatre ans portant sur le tourisme rural. Si le rôle des collectivités territoriales dans cette coopération n'était dans un premier temps pas reconnu, plusieurs d'entre elles sont aujourd'hui directement impliquées : conventions tripartites Etat - région Franche-Comté - province de l'Anhui et Etat - département de la Lozère - province du Guizhou et partenariat région Pays de la Loire - province du Shandong. L'objectif est de réaliser des expériences pilotes sur des territoires afin d'aboutir à la définition par le Conseil des Affaires de l'Etat d'une politique nationale du tourisme rural facteur de création d'emploi et de retombées économiques diffusées sur le territoire. Le passage au niveau national est prévu pour fin 2011, notamment avec la création d'une fédération du tourisme rural.

Dans le cadre du programme concerté, sous l'impulsion du conseil régional de Franche-Comté qui bénéficie d'une solide expérience en la matière, quatre provinces chinoises vont expérimenter le système français des Petites cités de caractère. La Fédération nationale des Gîtes de France et/ou le réseau des Villes d'art et d'histoire devraient également apporter leur expertise. Autour de thèmes fédérateurs, comme le tourisme rural, le patrimoine et la formation, chaque collectivité impliquée travaillera également sur d'autres aspects (création d'une vélo-route, aménagement de grottes, etc.).

Questions diverses

La promotion et la commercialisation de l'offre touristique issue des actions de coopération décentralisée a été au centre des échanges. Il semble en effet indispensable de s'intéresser à l'ensemble de la chaîne touristique pour éviter de décevoir les espoirs suscités. Le tourisme local doit par exemple être encouragé, car son potentiel est souvent inexploité comme c'est le cas à Porto-Novo qui ne parvient pas à capter une partie du tourisme d'affaires de sa voisine Cotonou. Le tourisme international, quant à lui, nécessite un effort de promotion accru, en particulier en direction des diasporas qui sont des relais potentiels. Les collectivités territoriales, par l'intermédiaire des Comités des œuvres sociales, peuvent également faire venir des visiteurs. Cependant, pour leur garantir une expérience satisfaisante, la montée en gamme des structures d'accueil doit être envisagée, notamment par des actions de formation et d'amélioration du confort. Enfin, il a été rappelé que le tourisme est un marché complexe qui doit être appréhendé par des acteurs peut-être plus orientés vers le développement territorial, ce qui souligne l'apport que peut représenter l'expertise française en matière d'ingénierie touristique.

D'autre part, la transversalité de l'activité touristique et l'approche multi partenariale des projets a été abordée. Il est particulièrement important d'associer le tourisme à d'autres thématiques, comme le patrimoine, qui peuvent ainsi se renforcer mutuellement. Cela soulève la question de la collaboration inter-services au sein des collectivités. Le tourisme étant une compétence nouvelle pour beaucoup d'entre elles, un effort de sensibilisation doit être entrepris afin de faire comprendre le potentiel du tourisme responsable en matière de développement des territoires et son caractère transversal.

Ce constat est partagé par Cités Unies France qui souhaite participer à l'appropriation de la thématique par l'intermédiaire de son étude. La Plate-forme Coopération et Tourisme est également un lieu où la transversalité du tourisme est prise en compte afin de pérenniser les projets par une mutualisation des compétences. Cette expertise pluridisciplinaire doit enfin bénéficier au processus d'évaluation, et ce tout au long du projet.

Agenda

2-3 février 2010	6 ^{ème} réunion du Groupe de travail international sur le développement du tourisme durable (<i>taskforce</i>) à Chantilly
Novembre 2010	Conférence mondiale du groupe de travail Tourisme solidaire et Développement durable de CGLU sur les gouvernements locaux et le tourisme solidaire à Merida, Yucatán (à confirmer)
Décembre 2010	Rencontres collectivités territoriales – opérateurs touristiques avec l'ATES (à confirmer)

Participants à la réunion du groupe Tourisme responsable du 13 janvier 2010

Besson Dounia	Communauté urbaine de Lyon	Vice-présidente en charge de l'emploi et de l'économie solidaire
Buot Julien	ATES	Coordinateur
Cabasser Somedo Christine	Université d'Evry Val d'Essonne	Enseignante – expert tourisme
Charlin Franck	Agence d'urbanisme de Lyon	Chargé d'études
Delcros Heike	Juvisy-sur-Orge	Coordinatrice de jumelages
Derisbourg François	Lianes Coopération	Chargé de mission
Deyglun Michel	Voyage Développement Solidarité - VDS	Président
Duclos Marie-Liesse	Cachan	Responsable développement social urbain et relations internationales
Ducret Bernadette	Atout France	Chargée de mission affaires internationales
Espejel Joan	Cités Unies France	Stagiaire
Farges Christine	Angers	Responsable relations internationales, coopération et développement
Gaudru Anne-Claire	Cités Unies France	Chargée de mission
Léotard Jean-Paul	Sous-direction du tourisme	Mission des affaires internationales
Mairal Jean-Claude	Conseil Régional d'Auvergne / Cités Unies France	Vice-président / Président du groupe thématique Tourisme responsable
Martinez Max	CLE pour EIE	
Motel Sandrine	Association Pays de la Loire – Cameroun	Assistante développement de projets
Reynès Séverine	Conseil Régional d'Auvergne	Chef du service coopérations
Salles Rudy	Nice	Adjoint au maire en charge du tourisme et des relations internationales
Smith Rachel	Voyage Développement Solidarité - VDS	Stagiaire
Southon Amandine	ATES	Doctorante PICRI